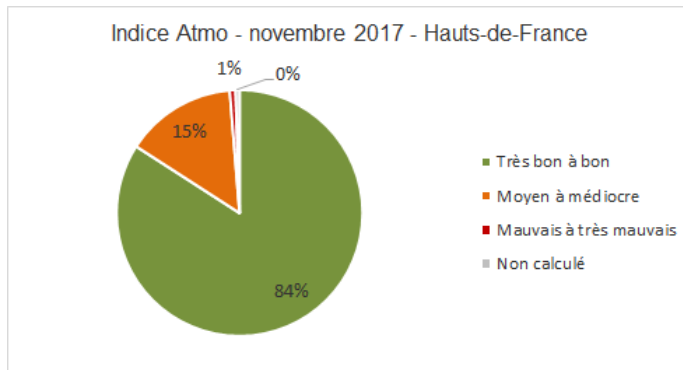



**Novembre 2017**

## La qualité de l'air se dégrade



**En novembre, la qualité de l'air de la région Hauts-de-France s'est nettement dégradée par rapport au mois d'octobre 2017** : certes 84% des indices ont été bons à très bons, mais 15% des indices ont été moyens à médiocres, contre 6% en octobre. 1% des indices étaient mauvais à très mauvais en novembre, les 7 et 8 novembre, en lien avec l'épisode de pollution aux particules PM10 touchant le département du Nord.

66

L'indice Atmo est un indicateur journalier de la qualité de l'air, défini sur une échelle de 1 à 10 ; plus l'indice est élevé, plus la qualité de l'air est mauvaise.

## Concentrations maximales

	Maximum (µg/m <sup>3</sup> )*	Station / influence	Date Heure TU	Valeur réglementaire
Dioxyde de soufre	<b>40.4</b>	Loon Plage (59) / industrielle	<b>26/11 00h</b>	Valeur limite : 350 µg/m <sup>3</sup> en moyenne horaire à ne pas dépasser plus de 24 heures par an
Dioxyde d'azote	<b>167.1</b>	Valenciennes Wallon (59) / trafic	<b>07/11 18h</b>	Valeur limite : 200 µg/m <sup>3</sup> en moyenne horaire à ne pas dépasser plus de 18 heures par an
Ozone	<b>90</b>	Arrest (80) / fond**	<b>23/11 14h</b>	Objectif à long terme : 120 µg/m <sup>3</sup> en moyenne sur 8 heures glissantes
Particules PM10	<b>59.3</b>	Tourcoing (59) / fond**	<b>08/11</b>	Valeur limite : 50 µg/m <sup>3</sup> en moyenne journalière à ne pas dépasser plus de 35 jours par an
Particules PM2.5	<b>46</b>	Roubaix (62) / trafic	<b>07/11</b>	Recommandation de l'OMS : 25 µg/m <sup>3</sup> en moyenne journalière

\*µg/m<sup>3</sup> : microgramme (1.10<sup>-6</sup> g) par mètre cube

\*\*fond : pollution ambiante, qui n'est pas sous l'influence d'une source d'émission particulière

Les données validées présentées sont susceptibles d'être modifiées lors d'une validation trimestrielle. Ces données restent la propriété d'Atmo Hauts-de-France et peuvent être diffusées à d'autres destinataires (art L.122-1 et L.122-2 du code de la propriété intellectuelle). Toute utilisation partielle ou totale de ce document doit faire l'objet d'une demande préalable auprès d'Atmo Hauts-de-France et doit mentionner, dans tous les cas, « source : Atmo Hauts-de-France ».

## Episodes de pollution

NOVEMBRE 2017

Zone Géographique	6	7	8	9	10
Aisne					
Somme					
Oise					
Nord		PM10	PM10		
Pas-de-Calais					

 Niveau d'information et recommandation

 Niveau d'alerte

\* Niveau d'alerte sur persistance ; dès lors qu'il y a deux jours consécutifs d'épisode de pollution en niveau d'info et reco

**Le département du Nord a connu un épisode de pollution de l'air du 07 au 08 novembre aux particules en suspension PM10 (inférieures à 10 micromètres), dont les concentrations ont dépassé le niveau d'information et de recommandation.** Durant cet épisode, les particules étaient issues d'accumulation de sources de pollution locales directes (chauffage et trafic) et indirectes (particules secondaires).

Un épisode de pollution est caractérisé comme tel dès lors qu'un niveau est susceptible d'être dépassé pour le jour même ou le lendemain. Les quatre polluants soumis à cette réglementation sont : les particules en suspension PM10, l'ozone, le dioxyde d'azote et le dioxyde de soufre.

La procédure nationale définit deux niveaux réglementaires en concentration dans l'air à ne pas dépasser, pour chacun des polluants :

- 1<sup>er</sup> seuil : information et recommandation,
- 2<sup>ème</sup> seuil : alerte (plus haut niveau du dispositif)

[En savoir plus](#)